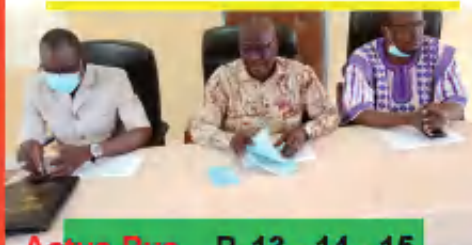




### Actus Pus P. 08 - 09

#### TÈRE SESSION DU CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DU CENTRE-EST

Impliquer des acteurs locaux dans la mise en œuvre du PUS-BF



### Actus Pus P. 13 - 14 - 15

#### CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DE L'EST (CCR)

Les autorités locales échangent sur la mise en œuvre du PUS-BF



### Dossier P. 19 - 20 - 21

#### PROJET VOIX DE PAIX : CINQ ANNÉES AU SERVICE DE LA PAIX

Avec le soutien financier de  
**VOIX DE PAIX**



P. 03 EDITORIAL

P. 04 ACTUS PUS

P. 04 - 05 **CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DU CENTRE-NORD**  
Les acteurs locaux se réunissent pour leur première session de l'année

P. 06 - 07 **1ÈRE SESSION ORDINAIRE 2021 DU CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DU SAHEL**  
Echanges pour un meilleur suivi du PUS-BF

P. 08 - 09 **1ÈRE SESSION DU CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DU CENTRE-EST**  
Impliquer des acteurs locaux dans la mise en œuvre du PUS-BF

P. 10 - 11 **1ÈRE SESSION ORDINAIRE 2021 DU CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DU NORD**  
Focus sur le suivi du PUS-BF

P. 12 **RÉGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**  
Le cadre de concertation régional tient sa 1ère session de l'année

P. 13 - 14 - 15 **CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DE L'EST (CCR)**  
Les autorités locales échangent sur la mise en œuvre du PUS-BF

P. 16 - 17 **SUIVI DES PROJETS DU FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)**  
Le Comité technique de suivi tient sa deuxième session de l'année

P. 18 **RELANCE ET STABILISATION AU SAHEL**  
La Banque mondiale soutient les efforts du Burkina Faso, du Mali et du Niger

P. 19 DOSSIER

P. 19 - 20 - 21 **PROJET VOIX DE PAIX : CINQ ANNÉES AU SERVICE DE LA PAIX**

P. 22 - 23 **DIVERTISSEMENT**

## OURS

TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PUS-BF  
Site web : [www.pus-bf.org](http://www.pus-bf.org)

**Directeur de publication :**  
Lassané Kaboré, Ministre de l'Economie des Finances et du Développement (MINEFID)

**Directrice de publication déléguée :** Pauline Zouré, Ministre Délégué chargé de l'Aménagement du Territoire et de la Prospective (MDATP)

**Secrétaire général de la rédaction :** Felix Charles Dalla, Directeur Général du Développement Territoire (DGD)

**Secrétaire générale adjointe de la rédaction :**  
Monique Yarga/Ouédraogo

Directrice Générale Adjointe du Développement Territoire (DGA-DGDT)

**Rédacteur - en - chef :**  
Boulaye Sanogo, Directeur des poles de Croissances et de la Compétitivité (DPCC)

**Rédacteur - en - chef adjoint :**  
Célestin Bakouan, chargé de communication du PUS-BF

**Rédaction :**  
équipe de l'Unité de coordination du PUS-BF





## Cadre de concertation régional (CCR)

### L'instance de suivi de proximité des activités du PUS-BF

Le dispositif institutionnel et organisationnel du Programme d'Urgence pour le Sahel adopté en janvier 2018, a prévu un mécanisme de pilotage et de coordination à plusieurs niveaux comme suit :

- le Conseil d'orientation stratégique (COS) élargi à l'ensemble des gouverneurs des six régions concernées par le Programme ;

- le Comité de Supervision (COSUP), présidé par le Ministre Délégué chargé de l'Aménagement du Territoire et de la Prospective, qui a pour mission d'assurer le suivi opérationnel de l'ensemble du programme ;

- l'Unité de coordination nationale et des points focaux des ministères concernés, chargée de la planification, du suivi et de la capitalisation des données de mise en œuvre du programme, en concertation avec les points focaux et les Directeurs Régionaux de l'Economie et de la Planification (DREP).

Au niveau régional, le Cadre de Concertation (CCR) est chargé d'assurer la coordination et le suivi de la bonne exécution du programme.

Cette instance s'étend jusqu'au niveau provincial, communal et villageois avec les Conseillers villageois de développement

organisés autour du Secrétaire Général de la mairie pour assurer un suivi de proximité de la réalisation des actions d'investissement. Un arrêté du Gouverneur matérialise la création du dispositif de suivi régional et de ses démembrements.

Le secrétariat est assuré par la Direction régionale de l'économie et de la planification.

Ce mécanisme de pilotage bien élaboré nous permet d'engranger d'année en année des résultats fort encourageants dont nous pouvons légitimement nous enorgueillir dans ce combat quotidien de lutte contre les inégalités, la pauvreté et l'éradication des causes profondes de la crise sécuritaire.

Notre satisfaction est d'autant plus grande du fait que tous les acteurs sont unanimes quant aux opportunités qu'offre le PUS-BF en matière d'impulsion d'un développement accéléré et durable des zones concernées.

Cela nous conforte davantage et nous oblige à renouveler les efforts pour garder le cap.

Durant les mois de juin et de juillet 2021, des équipes de l'unité de coordination ont fait le tour des six régions concernées par le programme dans le cadre de l'organisation

de séances de formation au profit des acteurs locaux tels que les secrétaires généraux des mairies et les directeurs provinciaux du contrôle des marchés et des engagements financiers d'une part ; et d'autre part, pour l'animation des sessions de ces cadres de concertation.

Au regard de la mobilité des acteurs locaux, ces missions sont toujours nécessaires pour permettre à tous les acteurs impliqués d'être à un même niveau de connaissance du PUS-BF et partager les expériences les uns des autres.

Ces cadres de concertation ont également l'avantage de favoriser la formulation de suggestions et recommandations permettant d'éclairer le Conseil d'Orientation Stratégique sur la prise de certaines décisions importantes notamment en matière de célérité et de respect des procédures de passation des marchés en zones fragiles.

Aussi, j'invite l'Unité de coordination à plus de persévérance dans cette démarche afin d'œuvrer de concert avec les acteurs locaux à identifier les réponses appropriées aux attentes pressantes des populations en situation de crise sécuritaire.

**Lassané KABORE**

*Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement  
Officier de l'Ordre de l'Étalon*

**CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DU CENTRE-NORD**

**Les acteurs locaux se réunissent pour leur première session de l'année**




Sous la présidence de M. Casimir B. Segueda, Gouverneur de la région du Centre Nord, le Cadre de Concertation Régional s'est tenu ce mercredi 16 juin 2021 dans la salle de conférences de l'Auberge du 11 décembre en présence du Président du Conseil Régional. L'objectif de cette 1ère session ordinaire de l'année consistait à assurer un meilleur suivi du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) à travers l'implication des acteurs locaux.

En vue de réaliser cet objectif, la session a été marquée d'une part par la présentation de la situation d'exécution du PUS-BF en 2020, de son Plan de travail annuel budgété 2021 et la présentation du décret portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe pour la passation des marchés publics et des délégations de service public de la tranche 2021 de son PTAB avec la liste des investissements concernés.

En outre, la rencontre a donné l'occasion de faire l'état des conclusions de la session du Conseil d'orientation stratégique du PUS-BF du 12 mars 2021.

À cet effet, le Directeur régional de l'économie et de la planification a été appelé à faire le point de l'état de mise en œuvre du PUS-BF en 2020 au niveau de la région du Centre-Nord.

Rappelant l'importance de ce cadre de concertation qui a l'avantage de réunir tous les acteurs concernés par la mise en œuvre du PUS-BF, le Gouverneur s'est interrogé dans



—  
 Votre bulletin d'information qui fait l'écho de  
 l'action du gouvernement et des partenaires  
 dans les zones fragiles  
 —  
[www.pus-bf.org](http://www.pus-bf.org)


son discours d'ouverture, sur l'impact réel du programme comme réponse aux préoccupations légitimes des populations.

Aussi, il a invité les participants à faire preuve d'un effort de travail à la hauteur de la mission assignée au cadre de concertation régional de sorte à apporter des réponses précises, objectives et convaincantes qui rassurent toutes les parties prenantes.

Les échanges ouverts à l'issue des différentes communications se sont donc inscrits dans cette dynamique de démontrer l'intérêt de ce programme à travers le changement qualitatif qu'il a entraîné sur le terrain et qui marque positivement le vécu quotidien des populations.

Ces échanges ont permis de recueillir les suggestions/recommandations des acteurs locaux pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre du programme.

**C. B**

 PUS-Infos

Votre bulletin d'Information qui fait l'écho de l'action du gouvernement et des partenaires dans les zones fragiles

[www.pus-bf.org](http://www.pus-bf.org)



**A travers les échanges, les participants ont réitéré leur adhésion au PUS-BF.**



## 1ÈRE SESSION ORDINAIRE 2021 DU CADRE DE CONCERTATION RÉGIONALE DU SAHEL

### Echanges pour un meilleur suivi du PUS-BF



M. René Nana a apprécié le taux de 66,17% atteint par le PUS-BF.

Les acteurs locaux de la région du Sahel se sont réunis pour leur première session ordinaire au titre de l'année 2021 le vendredi 18 juin au Gouvernorat sous la présidence du Conseiller technique du Gouverneur de la région, M. René Nana. L'objectif de cette session était d'assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) à travers l'implication de ces acteurs locaux.

Les directeurs régionaux et les maires en tant que membres statutaires et les points focaux des ministères concernés par la mise en œuvre du PUS-BF ont pris part à cette 1ère session ordinaire du cadre de concertation de la région qui a été marquée par des présentations portant sur le rapport d'exécution du PUS en 2020 notamment sur la situation au niveau de la région du Sahel, sur le décret d'allègement des procédures des marchés publics et sur le Plan de Travail Annuel Budgété (PTAB) 2021 concernant ladite région.

Selon M. René Nana, ces communications ont permis « d'ouvrir des discussions à bâtons rompus et de recueillir des suggestions/recommandations des acteurs locaux pour une mise en œuvre efficace du programme ».

#### C. B

PUS-Infos

Votre bulletin d'information qui fait l'écho de l'action du gouvernement et des partenaires dans les zones fragiles

Au terme des échanges, le représentant du Gouverneur a exprimé à l'endroit des participants toute sa satisfaction au regard de la qualité des résultats auxquels ils sont parvenus.

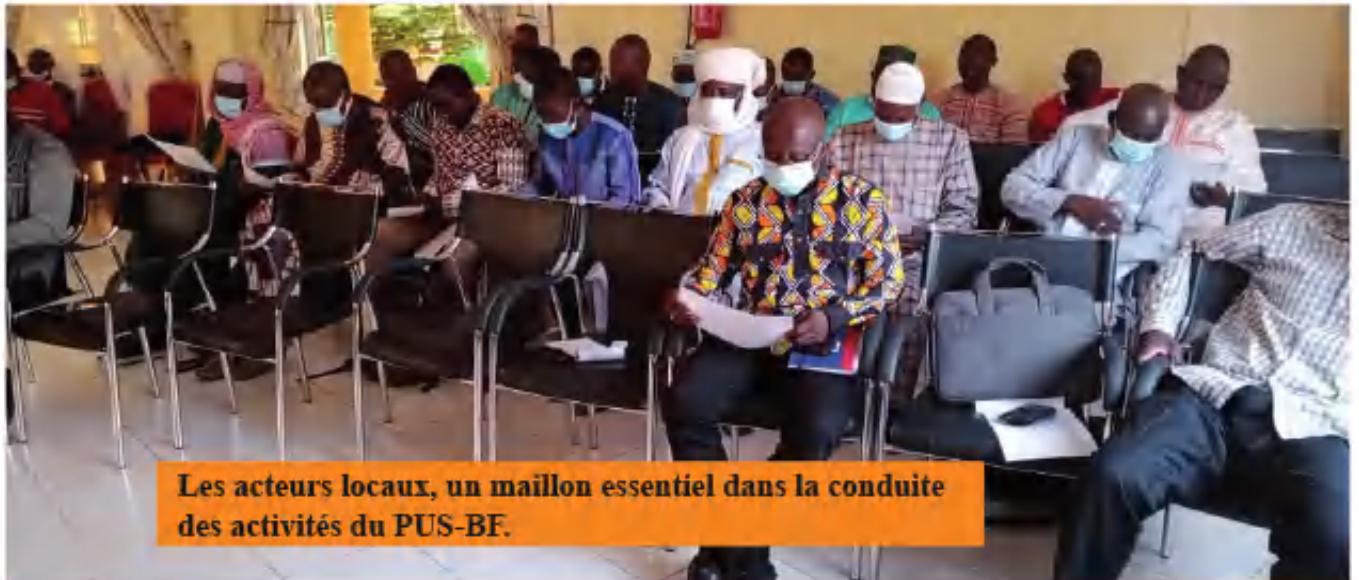
En effet, le taux d'exécution du Plan de Travail Annuel Budgété 2020 s'est établi à 66,17%, comparativement à l'année 2019.

Ce bond substantiel donne de réels motifs de plus de se satisfaire de la dynamique enclenchée par la mise en œuvre du programme.

L'organisation des cadres de concertation régionaux est une décision prise lors de la session du 27 septembre 2019 du Conseil d'Orientation Stratégique (COS) du PUS-BF qui a instruit le Ministre

de l'économie, des finances et du développement d'opérationnaliser les dispositifs de suivi du PUS-BF aux niveaux des régions conformément au dispositif de pilotage et de coordination du programme.

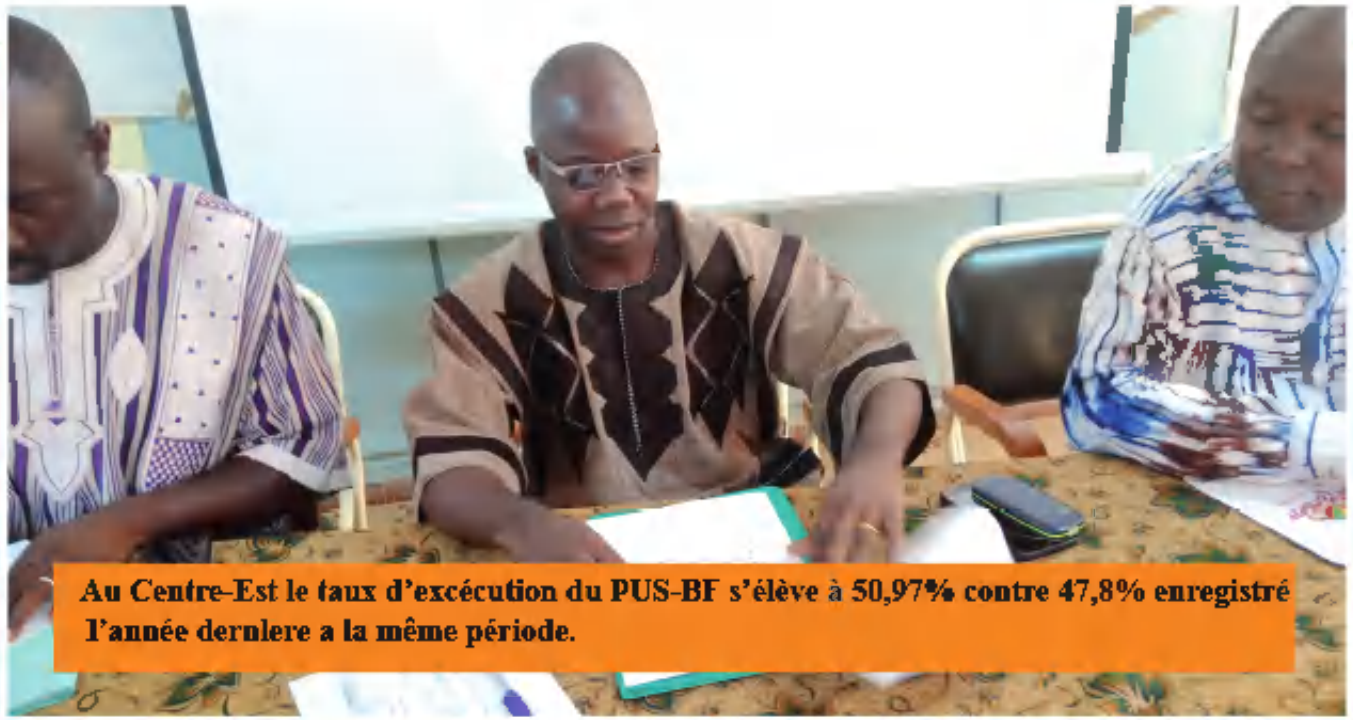
C. B



**Les acteurs locaux, un maillon essentiel dans la conduite des activités du PUS-BF.**

## 1ÈRE SESSION DU CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DU CENTRE-EST

## Impliquer les acteurs locaux dans la mise en œuvre du PUS-BF



**Au Centre-Est le taux d'exécution du PUS-BF s'élève à 50,97% contre 47,8% enregistré l'année dernière à la même période.**

M. Oumarou Sandwidi, Secrétaire général de la Province du Boulgou, représentant le Gouverneur de la région du Centre-Est, a présidé le vendredi 18 juin 2021, la cérémonie d'ouverture de la 1ère session au titre de l'année 2021 du cadre de concertation régional (CCR). Monsieur le Secrétaire Général était assisté de M. Mamadou Kaboré, Directeur régional de l'économie et de la planification et de M. Boulaye Sanogo, Directeur des pôles de croissance et de compétitivité (DPCC) de la Direction générale du développement territorial (DGD).

Assurer un meilleur suivi du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) à travers l'implication des acteurs locaux, tel est l'objectif assigné à la présente session du cadre de concertation de la région du Centre-Est.

Ont pris part à la session, les directeurs régionaux, les maires et les points focaux des ministères concernés par la mise en œuvre du PUS-BF.

Ces participants seront rejoints par le Haut-Commissaire de la province du Koulpelogo, M. Dramane Traoré et le Directeur général du développement territorial, coordonnateur du PUS-BF, M. Félix Charles Dalla.

Les travaux ont été marqués par des présentations portant sur le rapport d'exécution du PUS en 2020 en faisant un bref aperçu sur la situation au niveau de la région du Centre-Est, sur le décret d'allègement des procédures des marchés publics et sur le Plan de Travail Annuel Budgété (PTAB) 2021 concernant ladite région.

Concernant le rapport 2020, le niveau d'exécution physique des actions prévues dans le PTAB 2020 par les différents ministères fait ressortir 386 actions exécutées, représentant un taux d'exécution de 66,17%. Comparativement à l'année passée, ce taux se situait à 64,8% à la même période.



Au plan financier, les engagements de dépenses se chiffrent à environ 175,17 milliards sur une prévision de 382,99 milliards, soit un taux d'exécution de 50,97% contre 47,8% enregistré l'année passée à la même période.

S'agissant de la situation au niveau du Centre-Est, le total des investissements dans les 07 communes dont 06 relèvent de la province du Koulpélogo et une commune à savoir Bittou dans le Boulgou, s'élève à 416 660 870.

En ce qui concerne le décret d'allègement des procédures de passation des marchés signé le 27 avril 2021, il vise à accélérer les procédures d'absorption des crédits tout en préservant la transparence des processus sans perdre de vue les engagements au niveau communautaire.

Des conditions et préalables sont définis et doivent être respectées pour permettre le recours aux avantages dudit décret.

Enfin, pour ce qui est du PTAB 2021 relatif à la région du Centre-Est, les grandes tendances relatives à l'optimisation de la gestion des urgences humanitaires et sociales se chiffrent à 504 460 779 et celles portant sur le renforcement de la présence de l'Etat à 3 504 457.

A l'issue des communications, il est ressorti des échanges avec les participants les préoccupations suivantes :

l'insuffisance des structures sanitaires et sécuritaires, le manque de moyens pour faire face aux flux importants des personnes déplacées internes, la nécessité de renforcer les patrouilles et la prise tardive du décret d'allègement des procédures de passation des marchés, etc.

En réponse à ces préoccupations, il a été rappelé que le PUS-BF n'étant habilité à programmer des investissements, il revient aux secteurs ministériels de veiller à cela dans les programmes d'activités conformément aux besoins des populations.

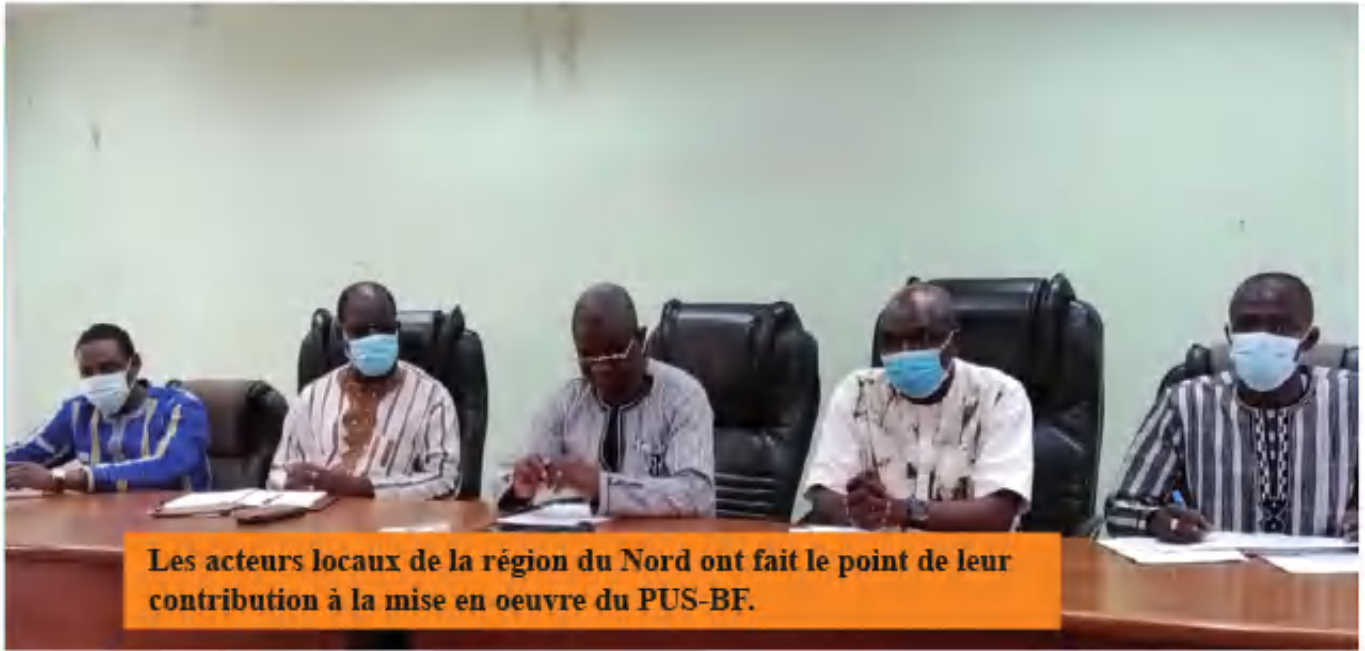
C. B



Photo de famille à l'issue des travaux

**1ÈRE SESSION ORDINAIRE 2021 DU CADRE DE CONCERTATION RÉGIONALE DU NORD**

**Focus sur le snivi du PUS-BF**



Les acteurs locaux de la région du Nord ont fait le point de leur contribution à la mise en oeuvre du PUS-BF.

Les membres statutaires du cadre de concertation régionale du Nord se sont retrouvés le mardi 22 juin 2021 pour leur 1ère session au titre de l'année 2021 en vue de mener la réflexion pour assurer un meilleur suivi du programme à travers leur implication effective. Les travaux se sont déroulés sous la présidence de M. Justin Somé, Gouverneur de la région.

Suite à l'atelier de renforcement des capacités des acteurs locaux qui s'est déroulée la veille c'est-à-dire le 21 juin, la 1ère session ordinaire de l'année 2021 du cadre de concertation régionale du Nord a été convoquée dans l'optique d'échanger sur leur participation dans la mise en œuvre et le succès du PUS-BF.

La séance a permis de faire le point des efforts consentis au cours de l'année 2020 par les différents acteurs de mise en œuvre du PUS-BF à savoir les ministères et les collectivités territoriales ont permis de concrétiser des réalisations majeures qui se déclinent suivant les axes d'intervention du programme.

Ces axes sont : la prise en charge des défis sécuritaires, l'optimisation de la gestion des urgences humanitaires et sociales, le renforcement de la présence de l'État et la construction des bases de la résilience des populations et des territoires.

C. B

PUS-Infos

Votre bulletin d'information qui fait l'écho de l'action du gouvernement et des partenaires dans les zones fragiles

[www.pus-bf.org](http://www.pus-bf.org)

Concernant le rapport d'exécution 2020 du PUS-BF, il ressort du niveau d'exécution physique du PTAB 2020 au niveau des ministères sectoriels, 886 actions réalisées représentant un taux d'exécution de 66,17%. En 2019, ce taux se situait à 64,8% à la même période.

Au niveau de l'exécution financière, les engagements de dépenses se chiffrent à 175,17 milliards sur une prévision de 382,99 milliards, soit un taux d'exécution de 50,97% contre 47,8% à la même période en 2019.

Sur la question du décret d'allègement des procédures de passation des marchés, il a été indiqué aux participants qu'il vise à accélérer les procédures d'absorption des crédits tout en préservant la transparence des processus sans perdre de vue les engagements au niveau communautaire.

Des conditions et préalables sont définis et doivent être respectées pour autoriser le recours aux avantages dudit décret.

Nous notons que la rencontre a donné l'occasion de faire l'état des conclusions de la session du Conseil d'orientation stratégique du PUS-BF du 12 mars 2021.

C. B



**Chaque acteur doit s'impliquer dans les efforts de développement de sa commune.**

RÉGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Le cadre de concertation régional tient sa 1ère session de l'année



M. Edgard Sié Sow (milieu) a exhorté les acteurs locaux de sa région à saisir les opportunités qu'offrent le PUS-BF.

M. Edgard Sié Son, Gouverneur de la région de la Boucle du Mouhoun a présidé ce jeudi 24 juin 2021 les travaux de la 1ère session ordinaire 2021 du cadre de concertation régional des acteurs locaux du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF). La session s'est déroulée dans la salle de conférences du Conseil régional.

L'objectif de cette 1ère session du cadre de concertation régional des acteurs locaux de la région de la Boucle du Mouhoun a consisté à faire le point de la mise en œuvre du PUS-BF au niveau national et régional. Pour ce faire, il a été présenté à l'intention des participants l'état d'avancement du programme en 2020 avec un aperçu sur la région. le décret d'allègement des procédures de passation des marchés publics et le Plan de travail Annuel Budgété 2021.

Le bilan général de la région prenant en compte les axes du programme relatifs à la prise en charge des défis sécuritaires, à l'optimisation de la gestion des urgences sociales, au renforcement de la présence de l'Etat, et à la construction des bases de la résilience des populations et des territoires est de 5 352 799 085 de FC FA pour un taux de 74,87%.

A l'issue des communications, les participants notamment les maires sont intervenus pour exprimer des préoccupations liées à la récurrente question de la prise tardive du décret et de l'arrêt, à la Matrice d'actions prioritaires, à un chantier en souffrance au niveau de la commune de Sanaba, à un plaidoyer auprès des banques pour acquérir l'accompagnement de ces structures financières, etc.

Une seule recommandation portant sur la célérité dans la prise du décret d'allègement des procédures de passation des marchés et de l'arrêt d'application a été retenue au terme des échanges.

Le cadre de concertation régional a pour ambition de permettre une meilleure appropriation du PUS-BF par les acteurs locaux afin de renforcer leur implication dans la mise en œuvre et le suivi dudit programme.

Mis en place depuis 2017 par le Gouvernement en réponse aux défis sécuritaires marqués par des actes d'extrémisme violents, le PUS-BF a pour mission de combattre le phénomène.

Outre la question sécuritaire, le programme entend apporter également des solutions aux préoccupations des populations locales concernées en matière de développement socio-économique.

C. B

## CADRE DE CONCERTATION RÉGIONAL DE L'EST (CCR)

### Les autorités locales échangent sur la mise en œuvre du PUS-BF



Le Colonel Saidou Toussaint Prosper Sanou, s'est félicité de la bonne exécution du PUS-BF dans sa région.

A la suite d'une réunion des acteurs techniques qui s'est tenue la veille, Fada N'Gourma a accueilli le vendredi 23 juillet 2021 à l'Hôtel de ville, la première session de l'année 2021, du cadre de concertation régional de l'Est. Présidée par le Gouverneur, le Colonel Saidou Toussaint Prosper Sanou, la session a été consacrée à l'examen de l'exécution 2021 du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) dans la région, de son Plan de Travail Annuel Budgété au titre de l'année 2021 suivi de présentations sur les projets du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF).

A l'instar des différents CCR des autres régions, celui de la région de l'Est a également été marqué par des présentations qui ont permis aux membres statutaires de cette instance régionale à savoir le Gouverneur, les Hauts-Commissaires, les maires, les directeurs régionaux et les points focaux, de faire le point de l'exécution du PUS-BF dans la région et d'envisager les perspectives pour l'année en cours à travers le Plan de Travail Annuel Budgété.

Les interventions des participants à l'issue des présentations ont permis aux communicateurs de répondre à certaines interrogations liées entre autres à la nécessité d'informer les autorités locales concernant certains

projets dans leur ressort territorial, de lever certaines incompréhensions liées à des rejets suite à la transmission des programmes d'activités.

Des commentaires et des suggestions ont aussi été formulés relativement à la diversification des prestataires dans le cadre de la procédure d'attribution par entente directe, au taux d'exécution des activités au sein du ministère de l'économie, des finances et du développement relativement élevé comparativement aux autres départements ministériels et la prise en compte des activités du budget supplémentaire dans le Plan de Travail Annuel Budgété.

**Des acteurs font le point**

**Alain Tankoano, le maire de la commune rurale de Tambaga**

*« Nous sommes présents ici dans le cadre du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF) pour examiner ce qui a marché et ce qui ne l'a pas été. Au niveau des exécutions physique et financière, nous avons vu qu'il y a un taux d'exécution de 15% dans certaines communes. Cela est en deçà des attentes d'autant plus que l'objectif du PUS est de permettre d'avancer avec les procédures simplifiées. Mais je pense qu'à l'avenir, il y aura une nette amélioration.*

*Cette rencontre nous a permis de comprendre comment les projets proposés sont validés. Souvent, nous proposons des projets sans comprendre certains contours. Par exemple, dans le cas des acquisitions, nous avons compris qu'il faut expliquer l'urgence afin que le projet soit validé. Pour ce qui est des investissements, la situation sécuritaire fait que nous n'avons pas de prestataires prêts à travailler avec nous.*

*Nous sommes obligés de passer par l'entente directe pour voir les prestataires locaux ou ceux qui sont disposés à intervenir dans nos zones. La réunion nous a permis de mieux cerner certaines choses, ce qui va nous permettre de mieux nous positionner.*

*Cela va nous aider à mieux élaborer notre budget supplémentaire pour le soumettre à la direction régionale du budget.*

*C'est dire combien ces échanges ont été bénéfiques.*

*Nous souhaitons qu'il y ait une autre rencontre de ce genre afin que nous puissions lever les obstacles dans la mise en œuvre du PUS. »*

**M. Der Hien, DREP de la région de l'Est**

*« Nous venons de sortir de la session ordinaire 2021 du cadre de concertation régional du PUS. Il s'est agi au cours de cette session d'échanger sur le bilan de la mise en œuvre du plan de travail annuel et le budget 2020. Il a été également question d'examiner le plan de travail et le budget de l'année 2021.*



**Les acteurs locaux ont une fois de plus insisté sur la nécessité de les impliquer dans la mise en place des projets PBF.**

*Pour ce qui est du bilan, il est ressorti un taux d'exécution physique non pondéré de 48,55% contre un taux d'exécution financière de 15,20%. Ces résultats, quoique faibles, doivent être relativisés dans la mesure où ils reflètent l'évaluation de 12 collectivités territoriales sur 20 attendue. Les principales difficultés relevées par les uns et les autres sont d'ordre général en lien avec la pandémie de la Covid-19 et la situation sécuritaire. De façon spécifique, dans la région de l'Est, nous avons estimé que le programme, à sa dernière année de mise en œuvre, est encore l'objet d'une mauvaise appropriation par les acteurs locaux.*

*L'autre difficulté, c'est la non-fonctionnalité du dispositif régional qui était prévue. Il devait y avoir un cadre de concertation au niveau régional, provincial et communal pour faciliter la mise en œuvre du PUS.*

*Malheureusement, ce n'est que le cadre de concertation régional qui est fonctionnel.*

*Au regard de ces éléments, trois recommandations ont été formulées à l'issue des échanges. La première recommandation veut que les cadres de concertation prévus par les textes soient effectifs.*

*La deuxième vise à communiquer davantage en mettant à contribution les technologies de l'information et de la communication afin que les populations à la base puissent s'approprier le PUS.*

*La troisième recommandation porte sur l'extension du PUS à d'autres communes de la région de l'Est comme celle de Fada N'Gourma qui abrite actuellement plus de la moitié des personnes déplacées internes de la région. »*

**M. Maxime Zala, point focal agriculture**

*« Je note que c'est une bonne chose d'organiser des sessions du CCR pour permettre de prendre surtout en compte les difficultés que les acteurs rencontrent.*

*Je note qu'à la suite des échanges, il y a eu un consensus sur le délai de transmission des différents canevas, ce qui permettra à l'unité de coordination de disposer des données à temps.*

*Toutesfois concernant l'organisation pratique de la session, je note une insuffisance majeure, à savoir le paiement des prises en charges des acteurs, le premier jour. Il faut noter que ce paiement se faisait pendant la rencontre et a quelque peu perturbé le bon déroulement des travaux si bien que beaucoup de participants ne suivaient pas les échanges et certains se sont même absentés pour aller faire viser leurs ordres de mission. »*



**Les acteurs locaux ont souhaité que le PUS-BF soit étendu à d'autres communes de la régions.**

## SUIVI DES PROJETS DU FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)

### Le Comité technique de suivi tient sa deuxième session de l'année



La rencontre a permis aux participants d'échanger sur la mise à jour du portefeuille PBF.

Le Comité Technique de Suivi des projets du Fonds de Consolidation de la Paix (en anglais Peace Building Fund (PBF)) s'est réuni le mercredi 14 juillet 2021 pour sa deuxième session de l'année dans la salle de conférences du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur. Présidée par M. Félix Charles Dalla, Directeur Général du Développement Territorial (DGDT), la session a enregistré la présence de Directeurs régionaux de l'économie et de la planification, de représentants de département ministériels et les gestionnaires des projets PBF au sein des agences et ONG bénéficiaires.

Selon M. Félix Charles Dalla, Directeur Général du Développement Territorial (DGDT), le Comité technique de suivi (CTS) est un organe technique qui relève des dispositions prises dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds de Consolidation de la Paix, en vue d'assurer au niveau technique, le suivi et le contrôle qualité des projets financés par ledit fonds en appui au Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS-BF).

Son rôle en tant que dispositif technique consiste à réfléchir et à proposer des pistes de solutions aux difficultés auxquelles les projets sont confrontés sur le terrain. Ce qui permet au Comité conjoint d'orientation (CCO), une instance supérieure, de prendre des décisions qui répondent aux préoccupations soulevées par les gestionnaires des projets.

Dans cette optique, la session du CTS de ce jour a donné l'occasion aux participants d'échanger sur la mise à jour du portefeuille PBF ; d'examiner la mise en œuvre des plans de travail annuels 2021 des projets PBF et de faire une analyse technique des documents à soumettre à la prochaine session du CCO.

Intervenant à l'issue des présentations, les Directeurs régionaux de l'économie et de la planification ont unanimement salué l'évolution positive concernant la mise à leur disposition des rapports des projets.

Cette préoccupation soulevée lors des précédentes sessions est ainsi en voie d'être définitivement résolue. Ils ont salué particulièrement l'action de l'OIM et du PNUD et ont invité les autres projets à faire autant.



**Point de la session**

S'agissant des évaluations finales et les processus de clôture des projets, des préoccupations diverses ont été exprimées.

Y a-t-il par exemple des critères à respecter pour bénéficier d'une deuxième phase de son projet? M Gédéon Behiguim, coordonnateur du Fonds de Consolidation de la Paix, a répondu qu'en général, il n'est pas accordé de deuxième phase aux projets PBF sauf dans certains cas très exceptionnels.

Quant à la coordination opérationnelle et la synergie entre les projets au niveau de chaque région, les participants ont apprécié et adhéré aux propositions formulées dans la présentation.

A la fin des échanges et avant de procéder à la clôture officielle de la session, le DGDG a fait une synthèse des travaux ainsi qu'il suit :

- le rapport était techniquement valide sous réserve de la prise en compte des observations des participants;
- une résolution a été prise relativement à la transmission des rapports d'activités par les agences aux DREP;
- transmettre les documents du CTS au moins 05 jours avant la tenue de la session;

- prendre en compte le Grand-Ouest, plus précisément la Boule de Mouhoun dans les projets PBF;

- partager les termes de référence des évaluations finales des projets avec le secrétariat conjoint avant publication pour le recrutement des consultants;

- Insérer dans le rapport un tableau présentant les résultats des projets ;

- prendre les dispositions pour réaliser un document de coordination et de synergie.

C. B



**Les participants ont exprimé des préoccupations concernant les évaluations finales et les clôtures des projets.**

**RELANCE ET STABILISATION AU SAHEL (PCRSS)****La Banque mondiale soutient les efforts du Burkina Faso, du Mali et du Niger**

**M. Llassané Kaboré et Mme Maimouna Mbow Fam paraphant les documents de la convention.**

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, M. Llassané Kaboré et Mme Maimouna Mbow Fam, Représentante Résidente de la Banque mondiale au Burkina, ont procédé ce mercredi 14 juillet 2021 au cabinet du département en charge de l'économie et des finances, à la signature d'une convention de financement du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS). La cérémonie s'est déroulée en présence du Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, M. Bachir Ismaël Ouédraogo.

D'un coût total pour le Burkina Faso de 150 millions de dollars US soit près de 83 milliards de F CFA, le projet communautaire de relèvement et de stabilisation au Sahel est un projet régional dont l'objectif est de contribuer au rétablissement des

communautés dans les zones cibles de la région du Liptako-Gourma au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Le projet mettra l'accent sur les communautés d'accueil et les personnes déplacées et traitera à la fois la crise immédiate et les besoins de stabilisation de la région à savoir mettre l'accent sur des résultats rapides et une réponse immédiate aux besoins les plus urgents (moyens de subsistance, services socioéconomiques immédiats, etc.) et le relèvement des principaux moteurs de la fragilité et des défis de développement territorial afin d'en assurer la relance à moyen terme.

Les communes ciblées au Burkina sont en ce qui concerne la région du Sahel (Dori, Djibo, Gorom-Gorom, Arbinda, Sebba et Gorgadji), pour la région du Nord (Titao, Ouahigouya, Thiou, Ouindigui, Namissiguima, Barga) et

pour la région du Centre-Nord (Kaya, Yalgo, Barsalogo, Pissila, Tougouri, Kongoussi).

Au total ce sont 04 accords de financement qui ont fait l'objet de la cérémonie de signature de conventions. En effet, outre le projet PCRSS, 03 autres conventions à savoir le Projet Solaire à Large Echelle et d'Electrification Rurale (SOLEER), le Projet de Renforcement et de la Gestion Foncière et des Mines (PARGFM) et le financement additionnel du Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et d'Accès au Financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME) ont été également signées. Cela porte l'enveloppe financière dont le Burkina bénéficie de la Banque mondiale, à environ 264 milliards de FCFA. Cette action inédite a été saluée par les ministres Llassané Kaboré et Bachir Ismaël Ouédraogo visiblement satisfaits des efforts renouvelés de ce partenaire fidèle à notre pays.

## PROJET VOIX DE PAIX : CINQ ANNÉES AU SERVICE DE LA PAIX



Les parties prenantes ont pris l'engagement de poursuivre l'action du projet en espérant qu'il sera reconduit.

Du 3 au 4 Août 2021 à Ouahigouya, l'ONG Equal Access International a fait le bilan de son projet Voix de Paix aux acteurs clés de mise en œuvre. Avec un budget global de 31 471 235 millions de dollars pour l'ensemble des 5 pays, le projet a mené des actions au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Cameroun et au Tchad. Cet atelier fut l'occasion d'apprécier les efforts consentis sur le terrain dans la promotion de la paix et de la cohésion sociale dans les zones d'intervention du projet au Burkina Faso à savoir les régions du Centre, du Nord et du Sahel.

« Bilan de 5 années de mise en œuvre des activités de lutte contre l'extrémisme violent et la promotion de la paix », c'est autour de ce thème que les parties prenantes du projet Voix de Paix se sont retrouvées pour évaluer les acquis du projet après cinq années de travail acharné sur le chantier de la paix et de la cohésion sociale.

Parmi ces acteurs clés, on retrouve les leaders communautaires, les organisations de la société civile à travers les coalitions, les radios partenaires du projet, les autorités administratives et coutumières. Sans langue de bois, les partenaires de mise en œuvre ont dressé un tableau reluisant des actions du projet qui ont contribué à lutter contre la montée de l'extrémisme violent au Burkina Faso.

**Mieux communiquer pour promouvoir la paix.**

Le projet Voix de Paix est essentiellement orienté vers la communication. Fort de l'appui de son réseau de radios partenaires dans ses zones d'intervention, des émissions ont été produites et diffusées pour informer les populations des enjeux liés à la lutte contre l'extrémisme violent. A travers ses programmes, Voix de Paix a permis d'amplifier les voix modérées pour promouvoir la paix et la cohésion sociale.

Conscient de l'importance de l'outil pour atteindre les populations, le projet s'est aussi attelé à la formation des acteurs de radio mais aussi et surtout à appuyer les radios partenaires en matériel conséquent pour un meilleur fonctionnement.

D'autres radios comme la Radio Municipale de Dori, La Voix du Paysan et la radio Ridwane ont été réhabilitées avec une dotation en équipement solaire pour assurer leur autonomie énergétique. Toutes ces actions ont été relevées et saluées à leur juste valeur par les parties prenantes du projet.

Il est aussi ressorti que les radios ont beaucoup contribué à la lutte contre l'extrémisme violent à travers des activités communautaires et médiatiques.

Cela a en partie contribué à la baisse de la stigmatisation et au renforcement de la cohésion sociale.

De façon générale, beaucoup d'expériences ont été capitalisées au cours des 5 années d'implémentation des activités.

Comme exemple les participants ont noté ce qui suit :

- les radios de la région diffusent désormais leurs programmes sur les réseaux sociaux;

- l'augmentation de l'audience de la radio liée à la bonne qualité des émissions;

- l'amélioration de l'image de la radio et fidélisation des auditeurs;

- la réduction des conflits agriculteurs éleveurs dans des hameaux de culture à Dori et dans des hameaux rattachés (Derbou, Wendou, Djomga, Kampiti);

- le renforcement de la cohésion entre les PDI et les populations hôtes dans la ville de Gorom-Gorom;

- l'augmentation de l'audience des radios grâce à la diffusion des émissions sur les réseaux sociaux (cas de la radio La Voix Du Soum de Djibo,);

- l'engagement et la réactivité des jeunes sur les réseaux sociaux après la diffusion de messages sur lesdits réseaux ;

### **Une initiative sur le PUS pour mieux faire connaître le PUS-BF**

Depuis 2017, le projet Voix de Paix a consacré des investissements importants dans son initiative PUS pour permettre une meilleure connaissance du programme et une meilleure implication des populations.

Au titre des activités réalisées dans ce sens, une grande campagne de collecte des préoccupations des populations du Nord et du Sahel a été organisée avec à la clé un rapport qui a été transmis aux autorités nationales pour une meilleure implémentation des actions du programme. Par ailleurs, des documents sur le programme à savoir des rapports annuels, des plans annuels budgétisés et des magazines trimestriels ont été imprimés.

Le programme a aussi reçu un grand accompagnement dans le cadre de son branding à travers un logo et la mise en place d'un site web. Les représentants du PUS présents à cette rencontre ont tenu à souligner cela et à remercier le projet pour son engagement à leur côté.

Cet atelier bilan a connu son épilogue avec une note d'espoir de la part des parties prenantes qui ont pris l'engagement de continuer les actions de promotion de la paix sur le terrain tout en espérant une reconduction du projet qui, selon eux, a été un facteur important dans la promotion de la paix au Burkina Faso.

### **La valeur ajoutée de Voix de paix**

Pour l'ensemble des participants, V2P est une organisation unique dans le cadre de son travail au niveau du CVE avec une portée à la fois locale, nationale et régionale.

De façon spécifique les éléments suivants ont été identifiés :

**Au niveau de l'approche**

- la stratégie de Voix de Paix repose sur l'approche spécifiquement communicationnelle;
- une priorisation de la thématique CVE/l'un des pionniers sur la thématique de l'extrémisme violent;
- les thématiques abordées reflètent le quotidien des populations;
- la mise en place du concept d'écosystème / mise en réseau des acteurs de l'écosystème autour de la radio pour sa pérennisation;
- l'utilisation permanente d'émissions interactives (Call in);
- la mise en place des collaborateurs terrain à savoir les Producteurs Média et Mobilisateurs Communautaires (PMMC);

- le renforcement in situ des capacités en matière de CVE des staff radio;
- la dotation des radios en matériel de production, de reportage et de diffusion;
- la diffusion de contenus radio dans des zones inaccessibles;

**Au niveau des outils**

- un usage des médias traditionnels (la radio) et de nouveaux médias (réseaux sociaux);
- l'organisation de rencontres locales et régionales;
- l'organisation d'émissions interactives;
- l'appui technique aux radios partenaires;
- l'organisation de camp technologique;

Le bilan dressé par les participants est positif même si tout le monde reconnaît que des difficultés ont émaillé l'implémentation des activités.

La plus grande difficulté a été la poursuite des activités terroristes mais des stratégies d'adaptation ont été mise en pratique et qui ont permis de toucher les populations à travers des messages de paix, de cohésion sociale et de résilience.

PUS-Infos

Votre bulletin d'information qui fait l'écho de l'action du gouvernement et des partenaires dans les zones fragiles

[www.yus-bf.org](http://www.yus-bf.org)



Sur le chantier de la paix et de la cohésion sociale, le projet Voix de Paix a misé sur la communication.



**HUMOUR**

**LE PARISIEN EN AUVERGNE**

Au cours d'une randonnée en Auvergne, un Parisien se perd. Après avoir longuement erré, il aperçoit une cabane et frappe à la porte :

- Y'a quelqu'un ?
- Oui ! Qui est là ?
- Je suis perdu. Pouvez-vous m'indiquer comment on retourne au point de départ ?
- Aucune idée ! Je suis un petit garçon, et je ne peux pas vous ouvrir.
- Alors demande à ton père.
- Je ne peux pas. Il est sorti quand maman est rentrée.
- Demande à ta mère alors.
- Maman est sortie quand grand-frère est rentré.
- Bon demande à ton grand-frère alors...
- Impossible, il est sorti quand je suis rentré...
- Bon sang !! Vous n'êtes jamais en famille ??
- Si à la maison, mais ici c'est les chiottes !!



**TOMBER DU 1ER OU DU 10ÈME ÉTAGE**

Quelle est la différence entre tomber du 1er ou du 10ème étage ?

- Tomber du 1er : PAF ! Ahhhhh !
- Tomber du 10ème : Ahhhhh ! PAF !



laad na kouma !!

**UN INTELLECTUEL ET UN IMBÉCILE**

Un intellectuel propose un jeu à un imbécile :

- Si je te pose une question et que tu ne connais pas la réponse, tu me donnes 1 €.
- Inversement, si tu me poses une question et que je ne connais pas la réponse, je te donne 100 €.

- D'accord, répond l'imbécile.

L'intellectuel commence :

- Qu'est-ce qui a 4 pattes et qui fait « miaou » ?
- Ché pas, dit l'imbécile qui verse alors 1 €.
- Qu'est-ce qui a 4 pattes et qui fait « waf » ?
- Ché pas, dit l'imbécile qui verse alors 1 €.

À son tour, l'imbécile lui demande :

- Qu'est-ce qui a 8 pattes le midi puis 4 pattes le soir ?

Surpris, l'intellectuel cogite pendant 10 minutes, puis annonce résigné :

- Je ne vois vraiment pas...

L'intellectuel débourse alors 100 €, et lui dit :

- Alors quelle est la réponse à la question ?
- Ché pas, répond l'imbécile qui lui reverse 1 €



**HUMOUR**

**TOTO ET LES MATHS**

**Toto fait des maths :**

- Toto si tu as 10 bonbons et que Mathieu t'en prends un combien il t'en reste ?
- 10 bonbons et un cadavre

**Un mec dans un bar parie au barman 50\$ qu'il peut lécher son globe oculaire**

Le barman accepte.  
L'homme sort son œil de verre et le mord.

Le barman donne avec colère à l'homme son argent.  
L'homme parie au barman 500 dollars qu'il peut aussi mordre son autre globe oculaire.

Le barman accepte le pari, car l'homme n'était pas aveugle.  
L'homme sort ses prothèses dentaires et les mord légèrement sur son autre globe oculaire.

Le barman est furieux, mais donne son argent à l'homme.  
L'homme commande alors une bière et s'éloigne.

L'homme revient et parie au barman 1000 \$ qu'il peut pisser directement dans un verre à liqueur en courant, par 2 tentatives.

Le barman sait pertinemment que cela est impossible et accepte le pari.  
Lors de la première tentative, l'homme pisser partout mais aucune goutte d'urine ne tombe dans le verre à liqueur.

Le barman sourit narquoisement avec la certitude de remporter le pari cette fois-ci.

Lors de la seconde tentative, l'homme pisser à nouveau partout dans le bar, sauf dans le verre.

Le barman saute de haut en bas d'excitation, sachant qu'il a gagné.

Puis un autre homme dans le coin du bar crie 'FUCK'.

Quand le barman demande quel est le problème, l'homme dit:  
« Ce connard m'a juste parié 10 000 \$ qu'il pourrait pisser partout dans le bar et que tu serais heureux »

**Le chien qui fait du karaté**

Un monsieur a invité son vieux copain à jouer aux cartes à la maison.

Il lui demande : Alors, t'a vu mon nouveau chien? il est mignon hein? Je l'ai acheté lors de mon dernier voyage au Japon et en plus il fait du karaté! Quoi? Du karaté?

Eh oui! je vais te faire une démonstration. Donc il place une chaise devant le chien et crie: « KARATE CHAISE!! » le chien saute sur la chaise et la détruit! La chaise est réduite en allumettes. « Incroyable! » dit le copain.

« Attends, c'est pas fini... » Il place le coussin de la chaise devant le chien et crie: « KARATE COUSSIN!! » le chien saute sur le coussin et le détruit! Les plumes volent partout... oh là là, le copain n'en revient pas.

A ce moment-là, le troisième copain qui est toujours en retard se pointe: « mais qu'est-ce qui s'est passé ici »?



laad na kouma !!

L'autre copain invité qui a n'en revient toujours pas de ce qu'il a vu lui dit: « t'aurait dû vois ça! Son chien fait du karaté! C'est ça ouais « du karaté mon cul!! » Imaginez la suite...



**Numéros Utiles**

Appel d'urgence COVID-19 : 35 35

Gendarmerie : 80 00 11 45 et 25 30 62 71

Police (secours) : 17 / 25 30 63 83 /

25 30 71 00 / 25 30 69 47

Pompiers : 18 / 25 30 69 48

Hôpital (ambulance) : 25 30 66 43 / 25 30

66 44 / 25 30 66 45

ONEA : 80 00 11 11 - 70 22 22 76 / 70 22

22 77

SONABEL : 25 30 61 00 / 25 30 61 03

Aéroport : 25 30 65 15

Air Burkina : 25 49 23 23 / 42 / 45 / 46

Air France : 25 49 15 15

SITARAIL : 25 31 07 79 / 25 30 72 16

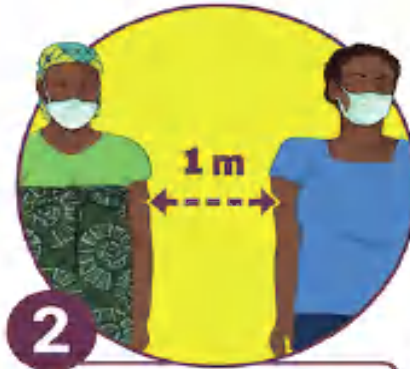
# COVID-19

## VOICI COMMENT VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



1

Toussez et éternuez dans le creux du coude



2

Gardez la distance avec les autres



3

Portez régulièrement un masque



4

Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon bien et souvent



Ou désinfectez-vous les mains avec une solution hydroalcoolique



5

Ne serrez pas la main



6

Évitez les déplacements inutiles



7

Ne crachez pas par terre



EN CAS DE FIÈVRE ET/OU TOUX, OU DE DIFFICULTÉS À RESPIRER, APPELEZ LE NUMÉRO **3535** OU **01608989** ET SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DONNÉES

 **COVID-19**  
**Restons mobilisé-es**

